

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement de la session régulière
du 6 mai 2008 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-
Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley
sise au 499, rue Principale, le 13 mai 2008 à 20h23.**

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne

Monsieur Eric Lapointe, conseiller au siège numéro 6, est absent.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire,
Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière,
agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire, Monsieur Herman Bolduc, souhaite la bienvenue aux
membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2008-05-128

Il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur
Denis Champagne et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour
suivant :

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU CIRCUIT : SENTIER VÉLO
PÉDESTRE
 - 3.1) FORMATION : COMITÉ SENTIER VÉLO-
PÉDESTRE
4. ACCEPTATION DU NOUVEAU PLAN DE
LOTISSEMENT
5. DEMANDE D'AUTORISATION À LA C.P.T.A.Q. :
USINE SARTIGAN
6. DEMANDE D'AUTORISATION À LA C.P.T.A.Q. :
GESTION GRYN
7. INVITATION : PARTICIPATION À LA SEMAINE DE LA
MUNICIPALITÉ

8. SUIVI : 456, RANG GRAND SHENLEY (MAURICE MORISSETTE)
9. HAIE DE CÈDRES : MONSIEUR DOMINIQUE BRETON
10. PROLONGEMENT DES SERVICES : RUES BOUTIN/ENNIS/PELCHAT : RENCONTRE – MONSIEUR MARTIN LACOMBE (MERCREDI 21 MAI À 8H00)
11. APPEL D’OFFRES : GRAVIER
12. APPEL D’OFFRES : TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE ET PAVAGE DE PARTIE DE RUES ET RANGS
13. RÉPARATION : SOUFFLEUR
14. ENTRETIEN : CHEMIN DU PUIITS
15. SUIVI PROJET DE L’ARÉNA : FINANCEMENT
16. EMBAUCHE : MONSIEUR PATRICK ROY
17. NOMINATION : CHEF D’ÉQUIPE
18. AUTRES ITEMS :
 - MANDAT : SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY – PANNEAUX D’IDENTIFICATION
19. PÉRIODE DE QUESTIONS
20. CLÔTURE DE LA SESSION

3. **ACCEPTATION DU CIRCUIT : SENTIER VÉLO-PÉDESTRE**

2008-05-129

Considérant que Monsieur Steeve Demers, représentant du comité du sentier vélo-pédestre, présente aux membres du conseil un plan préliminaire du futur trajet pour le sentier vélo-pédestre ;

Considérant que le dit comité désire obtenir l’approbation du conseil municipal ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l’unanimité d’accepter le plan préliminaire tel que présenté et d’autoriser la réalisation d’un sentier sur le lot 21-A-P rang 8 Sud propriété de la municipalité.

3.1) **FORMATION : COMITÉ DU SENTIER VÉLO-PÉDESTRE**

2008-05-130

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l’unanimité d’officialiser le comité du

sentier vélo-pédestre composé de Messieurs Steeve Demers, Yves Poulin, Guy Bégin, Pierre Beaulieu ainsi que de Mesdames Michèle Boulanger et Claudette Toulouse.

4. **ACCEPTATION DU NOUVEAU PLAN DE LOTISSEMENT**

2008-05-131

Considérant que le plan de lotissement proposé au conseil municipal pour les rues Boutin, Pelchat et Ennis n'est pas conforme aux règlements d'urbanisme ;

Considérant que Monsieur Francis Carrier, arpenteur-géomètre, a déposé un nouveau plan respectant les dits règlements ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'accepter le nouveau plan de lotissement des rues Boutin, Pelchat et Ennis tel que présenté par Monsieur Francis Carrier, arpenteur-géomètre.

5. **DEMANDE D'AUTORISATION À LA C.P.T.A.O. : USINE SARTIGAN**

2008-05-132

Considérant que la compagnie Usine Sartigan Inc. désire acquérir une superficie totale de 8 848.6 mètres carrés du lot 9-B partie du rang 4, Canton de Shenley pour répondre à ses besoins d'entreposage ;

Considérant que la compagnie Usine Sartigan Inc. échangera une superficie de 2 558.3 mètre carrés à la Ferme Herman Bolduc & Fils ;

Considérant que la municipalité dispose d'espaces disponibles pour de l'entreposage industriel (article 61.1 de la Loi) en zone non agricole ;

Considérant que la dite compagnie doit joindre à cette demande une résolution d'appui de la municipalité confirmant qu'elle ne contrevient à aucune réglementation municipale ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité d'appuyer la compagnie Usine Sartigan Inc. dans sa demande d'autorisation à la CPTAQ afin d'acquérir et d'utiliser à des fins autre que l'agriculture une partie du lot 9-B du rang 4 pour répondre à leurs besoins d'entreposage.

6. **DEMANDE À LA C.P.T.A.O. : GESTION GRYN**

2008-05-133

Considérant que Gestion G.R.Y.N. Gilbert Inc., propriétaire du lot 37-P rang 7 Sud du Canton de Shenley désire vendre ce dit lot aux Élevages L.D. Ltée pour la culture de céréale d'une superficie totale de 680 600 mètres carrés (68.06 hectares);

En conséquence, il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de recommander à

la Commission de la protection du territoire agricole d'acquiescer à la demande d'autorisation formulée par Gestion G.R.Y.N. Gilbert Inc.

7. **INVITATION : PARTICIPATION À LA SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ**

Ce point est reporté au prochain comité de travail.

8. **SUIVI : 456, RANG GRAND SHENLEY (MAURICE MORISSETTE)**

Ce point est reporté au prochain comité de travail.

9. **HAIE DE CÈDRES : MONSIEUR DOMINIQUE BRETON**

Ce point est reporté au prochain comité de travail.

10. **PROLONGEMENT DES SERVICES : RUES BOUTIN / ENNIS / PELCHAT : RENCONTRE – MONSIEUR MARTIN LACOMBE (MERCREDI 21 MAI 8H00)**

Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière, avise les membres du conseil de la visite de Monsieur Martin Lacombe, ingénieur, pour la finalisation des plans avant la réalisation des travaux de prolongement des services dans les rues Boutin, Pelchat, Ennis.

11. **APPEL D'OFFRES : GRAVIER**

2008-05-134

Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de procéder à un appel d'offres sur invitation auprès de Pavage Abénakis Ltée, Carrière M. Labrecque Inc. ainsi que Giroux & Lessard. Que sera pris en compte pour l'adjudication du contrat, outre le prix soumis, les frais de transport que la municipalité devra assumer. Ces frais de transport seront calculés en fonction du recueil des tarifs de camionnage en vrac du Ministère des Transports en vigueur au 1^{er} janvier 2008. Le nombre de kilomètre entre la carrière et l'Hôtel de Ville de Saint-Honoré-de-Shenley doit être inscrit à la formule de soumission. Les quantités inscrites au bordereau de soumission sont des estimés et peuvent varier selon les besoins. La municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et se réserve le droit de les rejeter en entier ou en partie, si nécessaire, et ce sans obligation envers les soumissionnaires. L'ouverture publique des soumissions aura lieu le 2 juin à 13h30.

12. **APPEL D'OFFRES : TRAVAUX DE RAPIÉCAGE ET PAVAGE DE PARTIE DE RUES ET RANGS**

2008-05-135

Considérant comme à chaque année, la municipalité a des travaux de rapiéçage et de pavage à faire effectuer ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de procéder à un appel d'offres sur invitation auprès de Pavage Jean-Luc Roy Inc., Pavage Sartigan Ltée., Pavage Abénakis Ltée. L'ouverture publique desdites soumissions sera le lundi 2 juin à 13h00.

13. RÉPARATION : SOUFFLEUR

2008-05-136

Considérant que le tambour du souffleur a besoin de réparation ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'autoriser les réparations du tambour du souffleur chez Bertrand Boucher de Saint-Benoît.

14. ENTRETIEN : CHEMIN DU PUIITS

2008-05-137

Considérant les nombreux bris mécanique du souffleur de la municipalité, Monsieur Yvon Quirion, responsable de l'entretien du chemin du puits, a retenu les services de Monsieur Jacques Fortin pour l'entretien du dit chemin ;

Considérant qu'en vertu d'une précédente résolution, l'entretien du chemin du puits devait se faire par les équipements municipaux et les frais divisés entre les trois propriétaires ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de Monsieur Jacques Fortin et de diviser les frais entre les trois propriétaires soit Messieurs Yvon et René Quirion ainsi que la municipalité.

15. SUIVI PROJET DE L'ARÉNA : FINANCEMENT

Ce point sera traité lors de la séance spéciale du 27 mai 2008 à 19h00.

16. EMBAUCHE : MONSIEUR PATRICK ROY

2008-05-138

Considérant que la municipalité a procédé à l'affichage d'un poste de journalier-opérateur temps plein (permanent) ;

Considérant que la municipalité a reçu cinq candidatures ;

Considérant que la formation académique d'un candidat répondait aux critères demandés ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité d'embaucher Monsieur Patrick Roy à titre de journalier-opérateur temps plein

(permanent). D'accorder à Monsieur Roy deux semaines de vacances rémunérées selon la convention collective. La première semaine aura lieu au début du mois de juillet (lors de l'accouchement de sa conjointe) et la deuxième semaine au cours du mois d'août.

17. NOMINATION : CHEF D'ÉQUIPE

2008-05-139

Considérant que Monsieur Guy Veilleux est de retour au travail après un congé de maladie ;

Considérant que son dossier n'est toujours pas consolidé auprès de la CSST ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de maintenir la nomination de Monsieur Marc Faucher à titre de chef d'équipe. La dite nomination sera réévaluée lors de la consolidation du dossier de Monsieur Guy Veilleux auprès de la CSST.

18. AUTRES ITEMS :

- **MANDAT : SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY – PANNEAUX D'IDENTIFICATION**

2008-05-140

Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de mandater la Société de développement de Saint-Honoré-de-Shenley pour la conception et l'achat de deux nouveaux panneaux d'identification de la municipalité. Ces derniers seront installés aux entrées de la municipalité sur la route 269.

19. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

20. CLÔTURE DE LA SESSION

2008-05-141

Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de mettre fin à la séance. Il est 20h55.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.